

# la feuille

114

Octobre 2008 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

## 2 BILLET

Michel Humbert

## URBANISME

Joncs-Marins : le volet urbanisme <sup>(1)</sup>

## 4 RENTRÉE SCOLAIRE

Mesures sur mesure

## 6 QUARTIERS

Festi'quartiers

## 7 SENIORS

Semaine bleue

## 8 ÉDUCATION

Un relais éducatif performant

## 10 KALÉIDOSCOPE

## 11 CITOYENNETÉ

Bienvenue chez vous

## 12 COOPÉRATION

Cuba, un développement durable

## 14 SANTÉ

La santé en danger

## 15 SPORT

La rentrée de l'Ems - La Valdorgienne

## 16 CULTURE

Chemins de lecture

Patson show

## 18 LOGEMENT

Prévenir les expulsions locatives

## 19 PRATIQUE

## 23 BRÈVES

## 24 FLEURYSCOPE

Sortir à Fleury-Mérogis

Post-scriptum



## Inquiétantes perspectives

La rentrée s'est déroulée dans des conditions difficiles dans de nombreux secteurs d'activité. Chaque jour qui passe apporte son «lot» de mesures gouvernementales inacceptables. La construction de propositions novatrices et progressistes sont plus que jamais à l'ordre du jour. La période est marquée par une crise économique qui s'est intensifiée dans le monde entier. La planète «finances» vient de connaître de violentes secousses avec, une fois encore, des conséquences désastreuses sur les ménages : la consommation baisse, le frein est mis sur les crédits, l'immobilier régresse, de nouveaux plans sociaux tels chez Renault sont prévus et le gouvernement marque sa volonté de taxer toujours plus les citoyens.

Vous êtes nombreux à manifester votre inquiétude face à la baisse du pouvoir d'achat qui n'affecte pas seulement les familles à revenus modestes. Les questions de l'emploi, des retraites, du logement, de l'accès à la santé, de la remise en cause de services publics de proximité, sont au cœur de toutes les préoccupations. Pour le CSA, 61 % des Français refusent la privatisation de La Poste et seraient disposés à voter «non» si un référendum était organisé.

Les collectivités locales sont dans le collimateur de l'État avec une baisse de certaines dotations qui conduiront à une élaboration délicate des budgets communaux. Une réforme de la Dotation de solidarité urbaine est envisagée par le gouvernement qui verrait sa suppression pour 238 communes. Les élus et les populations se mobilisent pour exiger une réelle solidarité et de nouveaux moyens financiers. Cette ressource est indispensable pour permettre de financer des services utiles, œuvrer à l'animation sociale, aider à la mise en place d'actions avec le mouvement associatif. Notre ville perçoit cette dotation qui apporte incontestablement un «plus» à la vie de nos quartiers et au lien social que nous souhaitons tisser.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



# Joncs-Marins : le volet urbanisme <sup>(1)</sup>

Suite de notre série d'articles sur les Joncs-Marins, avec le volet urbanisme.

Les Joncs-Marins ne sont plus un projet de très long terme, la construction du nouveau quartier de notre ville entre dans une phase opérationnelle. Rappelons que 1100 logements seront construits sur cet espace de 17 hectares aujourd'hui en friche, ce qui suppose un ensemble de prescriptions, décidées par le Conseil municipal, que devront suivre les opérateurs. Ce qui est recherché est bien l'harmonie des constructions et la réalisation d'un quartier où le maître mot est le bien vivre ensemble.

### Les logements

Les objectifs de la commune sont de permettre une croissance raisonnée de la population pour atteindre 8000 habitants à l'horizon 2015. Dans ce cadre, la réflexion porte sur le renouvellement et la diversification du parc de logements dans un souci de mixité urbaine et sociale. Les logements et les commerces représentent 108 000 m<sup>2</sup> de SHON (Surface hors œuvre nette, soit la surface totale déduite des surfaces périphériques : caves, terrasses, cages d'escaliers...). Pour répondre aux besoins exprimés, les studios et deux-pièces devraient représenter jusqu'à 40% de l'ensemble, le reste réparti entre des surfaces plus importantes. Toute la gamme des solutions logement devrait être présente, des logements locatifs sociaux, en locatif libre, en accession à la propriété, en accession sociale à la propriété, en résidence spécialisée en commerces, locaux professionnels... Le pourcentage de logements sociaux locatifs est fixé à environ 10% du fait du taux déjà très élevé que connaît la ville : 76%. Ils pourront être individuels ou collectifs.



### Le stationnement

Problème récurrent à Fleury comme ailleurs, le stationnement des véhicules. Pour les logements collectifs, l'ensemble des stationnements sera aménagé en souterrain. Dans les secteurs d'habitat individuel, le stationnement se fera dans l'emprise des maisons. Un certain nombre de places existantes aux Aunettes seront supprimées au bénéfice de solutions alternatives. Objectif : supprimer les stationnements ventouses et la présence d'épaves automobiles abandonnées sur le domaine public.

### La question des eaux pluviales

Le projet d'aménagement des Joncs-Marins intègre la question de la gestion des eaux pluviales. Principe général : favoriser le cheminement naturel des eaux de pluie. Des dispositifs de rétention seront mis en place. Car l'eau est utilisable pour des usages divers, arrosage des espaces publics... Pour résumer, les eaux devront être gérées parcelle par parcelle avec un rejet d'un litre par seconde à l'hectare dans les noues et le bassin du parc des Joncs.

### Jardins suspendus

Certaines toitures seront végétalisées. Outre l'esthétique et la récupération des surfaces perdues au sol, les toitures végétalisées ont un grand intérêt énergétique. En effet, elles renforcent l'isolation acoustique et thermique, et prolongent la durée de vie des couvertures. Les systèmes de végétalisation sont légers, ils

ne représentent que 50 à 100 kilos par mètre carré et ont un impact mineur sur le coût de construction. Ces «jardins suspendus» seront enfin d'un effet esthétique certain et permettront une intégration harmonieuse dans le paysage floriacumois.

### Les déchets

Compétence de la Communauté du Val d'Orge, la gestion des déchets s'effectue en cinq flux. Pour mémoire, les déchets ménagers en conteneurs individuels et silos enterrés (moloks), les emballages et

journaux en conteneurs individuels et silos enterrés eux aussi et apport volontaire pour les Aunettes, les encombrants, les déchets verts, le verre en apport volontaire. Les collectes pour le futur quartier s'organiseront en fonction des types d'habitat, en trois flux, déchets ménagers, emballages et journaux, verre. Des silos enterrés seront installés en lisière du domaine public afin de faciliter les allées et venues des camions (collectif). Toujours en trois flux mais à la source pour les logements individuels.

Ainsi, l'urbanisme pour ce projet est conçu comme un outil de développement urbain destiné à favoriser l'émergence d'un écoquartier dans une logique rigoureuse de préservation de l'environnement.

Dans notre prochaine édition, suite des aspects urbanistiques du projet avec un descriptif des rues, avenues, places et éléments de déplacement. **Michel Carreno**

Ci-dessous : plan des hauteurs des constructions.



### HAUTEURS MAXIMALES DES CONSTRUCTIONS

- RC (rez-de-chaussée)
- R+1 (rez-de-chaussée + 1 étage)
- R+2 (rdc + 2 étages)
- R+3 (rdc + 3 étages)
- R+4 (rdc + 4 étages)
- R+4+1 en retrait

# Mesures sur mesure

*Zoom sur les nouvelles directives nationales qui concernent tous les enfants scolarisés en élémentaire mais aussi en maternelle.*

**M**ardi 2 septembre dernier, 788 petits Floriacumois exactement ont repris le chemin de l'école en même temps, cette année, que tous les écoliers français. Cartables sur le dos ou à roulettes, souvent accompagnés de leurs parents, ils avaient hâte de connaître la composition de leur classe. Se retrouver avec ses bons camarades constitue un facteur rassurant pour amorcer une année scolaire pleine de bonnes résolutions.

D'une manière générale, la rentrée à Fleury s'est bien passée. Aucune suppression de poste n'a eu lieu et pour cause, on note une hausse des effectifs à tous les niveaux, que ce soit en maternelle comme en élémentaire, en inscription à la restauration scolaire comme en périscolaire ou en centre de loisirs. Conséquence probable de la hausse régulière de la natalité en France!

Mais cette année, la grande nouveauté vient de l'Éducation nationale qui met en place deux mesures ayant des répercussions sur la vie des familles mais aussi sur l'organisation des communes. Car, si les écoles ont l'obligation d'appliquer ces directives dès cette rentrée, elles ont la



liberté de les aménager à leur convenance. À Fleury, après réflexion et concertation entre les équipes pédagogiques de toutes les écoles, les élus muni-

cipaux de la commission scolaire et la Réussite éducative, un mode de fonctionnement identique a été adopté sur toute la circonscription.

## C'ÉTAIT PRESQUE LA RENTRÉE

Le 1<sup>er</sup> septembre, le maire accompagné d'élus et de cadres a procédé à la traditionnelle visite de prérentrée dans les écoles de la ville. De nombreux travaux ont été effectués durant les vacances à la grande satisfaction des parents d'élèves et des enseignants. On retiendra en outre le renouvellement du mobilier scolaire de

quatre classes, la réalisation d'un sas à l'école Langevin maternelle qui prémunira les parents des intempéries quand ils attendent leurs enfants. À Curie maternelle, une nouvelle clôture et dans l'unité de préparation des repas, l'installation d'une cellule de refroidissement, celle-ci descend la température de certains aliments cuits, de 80 à 2 degrés environ, ce

qui permet le respect de la chaîne du froid et des règles d'hygiène. La cuisine centrale prépare actuellement 500 repas/jour et pourrait pousser sa production à 800. À l'école maternelle Desnos, les clôtures sont remplacées par tranches. Le maire a rencontré les équipes pédagogiques qui préparaient leur rentrée et a souhaité une bonne année scolaire à tous. **MC**



## La suppression du samedi

En contrepartie du samedi supprimé, les enseignants doivent assurer deux heures de soutien scolaire par semaine aux élèves en difficulté. Après un repérage effectué pendant tout le mois de septembre dans les moyennes et grandes sections des écoles maternelles et dans tous les niveaux des écoles élémentaires, les enseignants floriacumois vont donc proposer aux familles et enfants concernés un soutien individualisé en fonction des faiblesses des élèves, de 11h30 à midi les quatre jours de la semaine. Le choix d'intervenir pendant la pause méridienne a été possible sur Fleury car l'interclasse est de deux heures. Dans certaines villes, elle n'est que d'une heure trente et d'autres formules peuvent avoir été mises en place. Bien entendu, cette mesure nécessite une modification de l'heure de restauration scolaire pour les enfants concernés si ceux-ci bénéficient de ce service municipal.



## L'accompagnement éducatif

Absolument pas destinée aux enfants en difficulté en particulier, cette directive, émanant toujours de l'Éducation nationale, est un accompagnement privilégié aux devoirs suivi d'une activité d'ordre sportif, culturel ou artistique. Assuré à l'école de 16h30 à 18h par un enseignant, sur la base du volontariat, cet accompagnement est totalement gratuit pour les familles. À Fleury, comme les modalités de la mesure le permettaient, il a été convenu que cette proposition s'adresserait uniquement aux enfants de CE2 car ils rentrent dans le 3<sup>e</sup> cycle de leur apprentissage scolaire. Cet accompagnement éducatif ne se substitue pas à l'étude traditionnelle du soir qui est maintenue mais délocalisée, en revanche, au centre de loisirs. De ce fait, outre l'avantage de bénéficier de l'amplitude horaire de la structure municipale qui permet aux parents de récupérer leurs enfants jusqu'à 19h30, les élèves qui iront à l'étu-



de pourront participer aux activités ludiques du centre de loisirs après avoir accompli leurs devoirs dans une salle qui leur sera spécialement octroyée.

## Écoute et disponibilité

Soutenus par un ensemble de dispositifs complémentaires, épaulés par la municipalité qui s'adapte aux nouvelles directives, et surtout encouragés par des parents attentifs, les élèves floriacumois devraient accomplir une bonne année scolaire. **Patricia Lacan Martin**

# Le point de vue de l'élue

*La Feuille*: Que pensez-vous des nouvelles mesures de l'Éducation nationale? **Nathalie Bataud**, adjointe en charge du Scolaire et de la Réussite éducative: Si ces mesures apportent un bien pour l'enfant, sur le fond, on n'est pas contre. Ce qui est dommage, c'est la forme. Décidées sans concertation et tardivement, ces mesures obligent les communes à s'organiser hâtivement comme elles peuvent. Pour le soutien scolaire individualisé, les écoles ont choisi le midi et par souci d'homogénéité dans la circonscription, Fleury va s'adapter. La gêne intervient surtout

au niveau de la restauration scolaire qui va s'effectuer en plusieurs temps. En outre, les enfants qui bénéficieront du dispositif ne déjeuneront pas avec leurs camarades de classe. Pour l'accompagnement éducatif après l'école, c'est pareil. Tant mieux si on donne un « plus » aux enfants, on ne peut que se réjouir même s'ils ne sont pas en difficulté, mais, là encore, l'organisation périphérique n'a pas été prise en compte que ce soit du côté municipalités ou parents. Suivant les cas et le nombre d'enfants à récupérer, cet accompagne-

ment du soir va compliquer l'organisation de certaines familles. Du côté des communes, même casse-tête et surcoût financier (horaires des agents d'entretien à décaler dans les écoles, réorganisation de l'étude...). Heureusement notre ville est à taille humaine et on va s'adapter mais c'est nettement plus complexe pour les grandes villes.



# Festi'quartiers



Dimanche 24 septembre vos lettres, j'ai trouvé vos ballons dans notre champ c'est aussi, je suis pour la paix et non la guerre. Certains personnes devaient connaître la signification du mot paix. Je souhaite santé, bonheur, espoir et amour aux personnes qui en ont besoin.

Amandine, 12 ans  
 que la guerre cesse  
 et que la paix règne



Message reçu en mairie mercredi 24 septembre, d'Amandine qui habite l'Indre-et-Loire.

# Semaine bleue

*Du 20 au 24 octobre, la Semaine bleue réunira les personnes âgées autour d'activités variées.*

C'est une tradition solidement établie, la Semaine bleue est à Fleury-Mérogis la semaine des personnes âgées et des retraités. Cette année le thème retenu est : le droit aux vacances pour tous. Impulsé par Hervé Corzani, maire-adjoint de secteur, ce thème représente un vrai défi, tant il est vrai que les difficultés économiques que connaissent nos aînés les privent dans de trop nombreux cas de vacances et de loisirs. Cette question est centrale, les vacances représentent une rupture avec le quotidien, permettent de retrouver un équilibre, de faire des rencontres, de s'ouvrir aux autres. Les personnes âgées en ont tout aussi besoin que les autres !

## Des activités variées

Le programme de la semaine a été élaboré par le service Retraités et Personnes âgées, il est divers et permettra à chacun d'y trouver son intérêt. Ouverture des festivités le **lundi 20 octobre** à 9 heures. Salle Wiener, un petit déjeuner sera offert

par l'UNRPA en présence de Monsieur Hervé Corzani.

Le **mardi 21**, journée parisienne. Visite du musée du Parfum, puis déjeuner avant d'embarquer en bateau-mouche pour une visite sur l'eau des monuments parisiens. Une participation de 19 euros par personne sera demandée pour cette journée.

**Mercredi 22** à 14h30 salle Wiener, rencontre avec Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français pour un débat sur le droit aux vacances pour tous. Le débat sera suivi d'un goûter.

**Jeudi 23**, balade dans le parc du château de Chamarande et visite des archives qui présentent des livres exceptionnels à l'occasion du quarantième anniversaire des archives. Nous terminerons cet après-midi par un goûter.

Enfin, le **vendredi 24** à 18h à la salle Malraux, apéro dînatoire "Veillée d'antan" puis une soirée-conte à la médiathèque avec un conteur-crêpier accompagné d'une violoncelliste.

Les résidents de la maison de retraite



Marcel-Paul ne seront pas oubliés cette semaine puisque les services municipaux leur rendront visite pour une petite animation.

La Semaine bleue est à vivre pour ce qu'elle est, un moment privilégié mais qui n'est cependant qu'un des volets de tout ce qui est proposé tout au long de l'année à nos anciens. **Michel Carreno**

• Pour toute information complémentaire et inscription aux activités de la Semaine bleue : **01 69 46 72 30**

Ci-dessous : "Si Bretagne m'était contée" le vendredi 24 octobre.



**E**n accord avec la couleur du ciel, Festi'quartiers s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Manifestation pilotée par les habitants et soutenue par la municipalité, elle était cette année placée sous le signe de la paix. Que ce soit du côté des stands ou de celui des animations, la déclinaison de la thématique pacifique a été bien suivie. Au palmarès des initiatives originales, on retiendra le jeu du «voisin en or» imaginé et réalisé par l'amicale des locataires de la Greffière, les messages de paix rédigés par les Floriacumois et accrochés aux ballons rassemblés sur le stand citoyenneté, et les deux récits sur la paix déclamés par le conteur congolais invité par l'association Réagir. Un grand merci à tous les acteurs de cette journée conviviale et festive qui s'est terminée par le partage d'un repas citoyen. **PLM**

# Un relais éducatif performant

Après dix-huit mois d'exercice sur la ville, le dispositif *Réussite éducative* confirme la pertinence de son existence.

Nouveaux locaux, équipe étoffée, résultats encourageants, projets multiples, la Réussite éducative a le vent en poupe. En place depuis décembre 2006, ce nouveau service s'impose dans le paysage éducatif et social floriacumois. Son objectif : augmenter les chances de réussite des enfants et adolescents et favoriser leur épanouissement et leur bien-être par la mise en œuvre d'un soutien éducatif, culturel, social et sanitaire. Cela bien entendu en accord et en collaboration avec les parents qui sont écoutés, soutenus et accompagnés pour trouver ensemble des réponses adaptées à leur situation. Originalité de la démarche : considérer chaque cas comme un cas unique. « Suivant les interrogations des parents, ou leurs difficultés avec leurs enfants, on apporte des réponses personnalisées, précise la coordinatrice de la Réussite éducative. Ensuite, avec l'équipe, on établit ce que l'on appelle un parcours individualisé qui va être suivi pas à pas par un référent. On ne remplace aucun service mais on est là pour fluidifier les relations



1

avec les différents acteurs qui vont intervenir auprès de l'enfant et, par conséquent, renforcer l'efficacité de la prise en charge. Nous sommes le lien (ou le liant) qui permet d'optimiser les moyens existants afin qu'ils fonctionnent au maximum.»

Après s'être consacré dans un premier temps à la mobilisation des ressources humaines éducatives et sociales locales, la Réussite éducative, forte de ce partenariat, élargit aujourd'hui son champ d'actions en mettant en place une série d'initiatives destinées à donner toujours

**« PARENTS, SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS AVEC VOS ENFANTS OU ADOLESCENTS, N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER, NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER. »**

plus de sens à sa mission : un enfant bien dans sa tête, bien dans sa peau qui prend du plaisir à apprendre. **Des réponses individualisées à des besoins identifiés**

Propres à la Réussite éducative, plusieurs projets sont en cours. En vigueur sur la commune depuis un an, le club Coup de pouce, qui s'adresse aux élèves de CP, est un vrai succès (voir *la Feuille* de juillet-août). Objectif : donner le goût de la lecture. Pour les élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup>, un atelier Petits débrouillards est programmé. Objectif : inscrire les enfants dans

## ■ LE DISPOSITIF

Lancé en 2005, le programme de Réussite éducative est un dispositif national totalement financé par l'État dans le cadre des politiques prioritaires. Destiné aux villes ayant des quartiers en Zone urbaine sensible ou des établissements scolaires en Réseau d'éducation prioritaire, il s'inscrit dans la mesure égalité des chances du plan de Cohésion sociale. Il vient en soutien au parcours éducatif des enfants fragilisés de 2 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel

favorable à leur développement. La ville de Fleury, correspondant aux critères requis, a fait le choix en 2006 d'établir un diagnostic du territoire et d'élaborer un projet afin de s'engager dans ce dispositif.

## ■ LE PUBLIC CONCERNÉ

Les enfants de 2 à 16 ans.

## ■ L'ADRESSE

61, rue de l'Écoute s'il Pleut, dernier étage (à côté de l'école Joliot-Curie).

Tél. : 01 69 51 78 60

## ■ LES HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

9h-12h et 13h-18h ;

Mercredi : 13h-18h.

## ■ L'ÉQUIPE

Érella Duval, coordinatrice de la Réussite éducative, Thomas Lemaître, référent de parcours, Julie Landry, psychologue, Christine Justin, assistante administrative.



Sensibilisation aux droits et devoirs des enfants, autour d'une exposition, dans le cadre de la journée des droits de l'enfant, action montée en partenariat avec le centre de loisirs.

2

3

une démarche de curiosité tous azimuts favorisée par l'expérience scientifique et faciliter la liaison école-collège. Dans un autre registre, un atelier de cuisine verra bientôt le jour. Cet atelier est une réponse ponctuelle à un constat identifié chez quelques enfants de 10-13 ans : mauvaise hygiène alimentaire pour certains, appétence pour les métiers de bouche chez d'autres. « L'idée est, à travers la cohésion d'un petit groupe, de développer la conscience de chacun de ses capacités, tout cela avec l'implication des parents qui sont les acteurs clés de la réussite de leurs enfants. » Autre projet, un atelier « Expression » animé par la psychologue de la Réussite éducative et un art-thérapeute. Là encore, il s'agit d'un atelier « sur mesure » créé en réponse à des besoins identifiés chez certains ado-

lescents inscrits dans des parcours de la Réussite éducative : introversion importante chez certains, exhubérance et agressivité chez d'autres, ils présentent tous un défaut de maîtrise des émotions dans la relation à l'autre. Enfin, il est envisagé de développer un atelier avec les maternelles autour de « l'appropriation de la règle ». Par le biais du conte, une art-thérapeute travaillera avec les petits sur l'acceptation des contraintes.

## Un service réactif

Souple, attentif, réactif, le service Réussite éducative réfléchit en permanence à des projets possibles au fur et à mesure des difficultés détectées. D'une durée moyenne d'un an, chaque parcours est unique. Seule constante : l'implication indispensable des parents reconnus et soutenus dans ce rôle qu'ils ont à jouer

auprès de leurs enfants. D'ores et déjà, en matière de scolarité, selon plusieurs chercheurs, les élèves qui ont la possibilité de partager leur expérience avec leurs parents sont meilleurs en classe. On pouvait s'en douter, la Recherche le confirme !

Patricia Lacan Martin

1. Réunion de l'équipe de la Réussite éducative dans leurs nouveaux locaux.

2. Restitution de l'atelier batucada lors du carnaval de la ville. Cet atelier, monté par la Réussite éducative en partenariat avec le Centre musical et artistique, s'est tenu sur l'année scolaire 2007-2008 tous les mercredis de 14h à 15h à Wiener.

3. Lecture publique d'élèves de CP, membres du club Coup de pouce.

## PROJETS RÉUSSITE ÉDUCATIVE OUVERTS À TOUT LE MONDE

- Un goûter-conte se déroulera un mercredi après-midi par mois salle Wiener. Organisé en partenariat avec la médiathèque, il s'adresse à toutes les familles désireuses de partager un moment chaleureux.

- Un groupe de paroles va être créé pour réunir les parents qui désirent s'exprimer et échanger sur les difficultés, même légères, qu'ils peuvent rencontrer avec leurs enfants ou adolescents. Ouvert à tous, ce moment privilégié est une manière bénéfique de sortir de l'isolement et une opportunité de s'enrichir en partageant son expérience de parent.

Le 27 août dernier, dans les bois de Saint-Eutrope et des Chaqueux, 40 jeunes dont 6 de Fleury (du service jeunesse) ont participé au **duathlon** dans le cadre de Tria Cité. Bravo à tous, l'épreuve qui combinait circuit de course à pied et vélo était difficile et nécessitait des qualités d'endurance dont chaque jeune quel que soit son résultat a des raisons d'être fier.

\* MC



« Le temps qui passe n'efface pas le souvenir. » C'est en présence des représentants d'associations d'anciens combattants et de plusieurs pensionnaires de la maison de retraite Marcel-Paul que Michel Humbert, maire de la ville, a commémoré le 25 août dernier, le **64<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Fleury-Mérogis**.

« La libération de notre ville, le 22 août 1944

exactement, demeurera, inscrite dans l'histoire comme l'expression et le symbole de l'aversion profonde des Français pour l'arbitraire et l'injustice... Ces journées de libérations marquent la victoire de tout un peuple... Pour défendre la paix il faut résister. À l'heure où tant de peuples se déchirent encore, il faut rappeler que la haine n'est pas une fatalité, que la réconciliation reste possible. Je ne doute pas

qu'aujourd'hui, en ce 64<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Fleury-Mérogis, vous aussi, Mesdames et Messieurs les témoins ou descendants des combattants, vous ne ressentiez encore cette émotion. Une émotion bien légitime que nous éprouvons tous, à nous souvenir du courage des Français qui prirent leur destin en main et choisirent de lutter, coûte que coûte. Et mes pensées iront, tout particulièrement, vers des Floriacumois qui ont eu un rôle prépondérant dans cette période : Lucien Le Dilhuit, Édouard Aubert, Serge Varin, Marcel Paul ou encore Auguste Gentelet. Je veux également rendre hommage à la résistance intérieure dans la diversité de ses composantes, à ces combattants de l'ombre, Français et étrangers qui, souvent au péril de leur vie, en le payant d'emprisonnement, de tortures, de déportation, ont porté des coups durs à la machine de guerre hitlérienne et à ses complices de la milice, pour défendre un idéal commun : la France et sa liberté. Alors oui, restons émus et n'oublions jamais que c'est nous maintenant qui avons le devoir de porter et de défendre ces valeurs. Vive la République, vive la France et vive la Paix ! » \*



Seize portraits d'hommes et de femmes ayant œuvré pour la paix dans le monde ont été exposés le mois dernier à la médiathèque dans le cadre de la **Journée internationale de la Paix**. Simple, accessible, pédagogique, cette exposition a suscité beaucoup d'intérêt auprès des usagers de la médiathèque qui ont pris le temps de lire le fabuleux parcours de ces personnages au destin souvent funeste. En effet, nombreux furent assassinés alors qu'ils étaient, paradoxalement, pour la plupart, prix Nobel de la Paix ! \* PLM



# Bienvenue chez vous

*Samedi 6 septembre, la municipalité invitait les nouveaux habitants à découvrir leur ville.*



« J'ai beaucoup déménagé et c'est bien la première fois qu'une initiative de ce genre m'est proposée. » Surprise, cette habitante participe à la réception des nouveaux habitants voulue par le maire et son équipe. Reçus par Hervé Corzani, maire-adjoint et l'équipe du service Citoyenneté de la ville (le maire était retenu par d'autres obligations liées à son mandat de vice-président de l'Agglomération), les participants se sont vus offrir un petit déjeuner avant de partir en car pour une visite de la ville. Hervé Corzani, soutenu par Danielle Moisan (Directrice générale des services) et Claude Servely (Directeur des services techniques), a raconté la ville et expliqué les grandes logiques d'équipement. Le service public, qui a conduit les élus à opérer des choix d'investissements originaux. Hervé Corzani : « Tout ce qui

est réalisé l'est dans le souci de répondre aux besoins des Floriacumois. La Maison de la petite enfance, les équipements sportifs, la politique culturelle, l'entretien des bâtiments communaux, le soin apporté à la propreté de la ville. » Pascal et Dahbia : « Nous sommes arrivés en juin, par le biais d'une mutation au centre pénitentiaire. Notre entourage professionnel nous a dit tout le bien qu'il pensait de la politique de l'enfance et en particulier du centre de loisirs. Cette visite permet de se faire une idée précise de notre cadre de vie. » Hervé Corzani a ensuite évoqué le souvenir de Roger Clavier, maire de 1976 à 1998. La visite des abords de la prison a été un moment fort, l'occasion de rappeler les problèmes de surpopulation carcérale qui préoccupent les élus. Les Joncs-Marins ont intéressé nos visiteurs visiblement sur-

pris par l'ampleur du projet. La visite s'est poursuivie, les Ciroliers, le complexe sportif Auguste-Gentelet, les établissements scolaires. À l'issue de ce périple, tout le monde s'est retrouvé en mairie, pour le pot de l'amitié. Didier : « Fleury correspond à nos attentes, une ville calme, un accueil agréable. » Hervé Corzani a rappelé l'ambition commune du maire et des élus, travailler sans trêve à la qualité du lien social, au développement de la démocratie locale et à la défense du service public.

Michel Carreno

En haut : Hervé Corzani, maire-adjoint, raconte la ville.

En médaillon : Solenne, Chrystelle et Gisèle du service Citoyenneté.

À gauche : Michel Humbert, maire, fait connaissance avec les nouveaux habitants.

# Cuba, un développement durable

*Les cigares et le rhum, le souvenir vivace de Che Guevara, la personnalité de Fidel Castro, beaucoup d'idées reçues « collent à la peau » de Cuba. Au-delà des images, l'île connaît une réalité trop souvent méconnue.*

La ville de Fleury-Mérogis s'est engagée depuis quelques années dans une coopération avec la ville cubaine de Cienfuegos, dans le cadre d'un Programme de développement humain local (PDHL) piloté par les Nations-Unies. Nous avons ainsi aidé à la réalisation d'une « Casa de los abuelos », une maison d'accueil de jour des anciens (voir nos précédentes éditions). Aujourd'hui des responsables cubains de la province de Cienfuegos sont venus en France. Ils étaient accueillis par le maire le 22 septembre pour une visite de la ville et une participation au Bureau municipal. Mais il s'agissait aussi de dialoguer avec les Floriacumois au cours d'un débat très libre (voir ci-dessous) à la salle Malraux. À la tribune, Jesus Rey Novoa, coordinateur du Programme de développement humain local (PDHL) de Cienfuegos, Lazaro Zequeira Perez, premier secrétaire de l'Assemblée provinciale du pouvoir populaire de Cienfuegos, et Maria Elena Arguinao, déléguée provinciale du ministère des Investissements étrangers et de la Coopération (Minvec). La traduction était assurée par Victor Fernandez, président délégué de l'association Cuba Coopération France.

## Au-delà des images

Comme un certain nombre de pays, l'image de Cuba est troublée par son



passé prestigieux et sa géographie paradisiaque. Certes la Caraïbe est un enchantement. Évidemment, Che Guevara et Fidel Castro sont connus universellement. Mais la révolution cubaine a 50 ans et depuis, le pays a dû construire, développer une politique de santé et d'éducation sans équivalent en Amérique latine dans des conditions qui illustrent l'opiniâtreté, le courage et les facultés d'invention collective de tout un peuple. Soumis au blocus impitoyable des États-Unis, le pays a dû et su trouver des solutions qui font de lui une sorte d'incubateur social observé par nombre de pays en voie de développement et régulièrement cité en exemple par les organismes internationaux comme l'Onu. Nous sommes bien loin des images d'Épinal. Le pays n'est pas refermé sur lui-même, il est au contraire désireux de développer son économie et ses échanges internationaux, capable de coopérer, en état de répondre à des demandes et des secours humanitaires. Très impliquée dans la démarche écologique et soucieuse d'entrer de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle, Cuba aborde aujourd'hui une phase différente de son histoire. C'est ce que la

délégation de Cienfuegos s'est attaché à montrer à son auditoire.

## Le débat

20h30 salle Malraux, le public est impatient de débattre et de nombreuses questions fusent.

*Que représente Fleury à Cienfuegos ? Quelles sont les conséquences du blocus ?*

Jésus Novoa : « Nous sommes ravis de la qualité de nos rapports avec nos amis de Fleury, leur importante contribution à la maison des anciens nous a permis la réalisation d'un équipement social qui contribue fortement au lien social. Très concrètement, les familles peuvent aller travailler tranquilles, leurs anciens sont en sécurité ». Lazaro Perez : « Le blocus décidé par les États-Unis dure depuis 50 ans. C'est une catastrophe pire que tous les ouragans imaginables. Il faut se rendre compte que Cuba ne peut acheter aux États-Unis que certains produits qu'elle doit payer cash et doit se fournir auprès de pays éloignés ce qui renchérit de 30 à 40% ses importations. Aucune entreprise cubaine n'est autorisée à vendre quoi que ce soit aux USA, enfin dernier exemple, si un bateau de n'importe quelle nationalité accoste sur un



1. Accueil de la délégation cubaine dans le bureau du maire.

2. Au Bureau municipal, séance de travail.

3. Un débat direct sur la réalité cubaine d'aujourd'hui.



port cubain, il est interdit pour six mois sur tout le territoire US. Cela représente une perte de 89 000 millions de dollars ». Malgré ces contraintes, nos amis expliquent que des directions de travail ont été couronnées de succès, ainsi dans les domaines de la santé, de l'éducation et de tout ce qui concerne la jeunesse. Maria Elena Arguinao : « Dans ces domaines, les indicateurs internationaux nous classent au même niveau que n'importe quel pays développé. C'est un choix politique suivi avec constance depuis la révolution. La médecine par exemple est entièrement gratuite, comme la plupart des services publics. Dans d'autres domaines, bien sûr, nous constatons des manques, nos principales difficultés résident dans les questions liées à l'eau potable, à l'assainisse-

ment, aux transports. Nous y travaillons d'arche-pied, bien soutenus par nos partenaires internationaux, dont Cuba Coopération ». **Le PDHL et la société cubaine**  
À quoi sert le PDHL et quelles sont ses directions de travail ? JN : « Il permet d'articuler les priorités et les potentialités locales avec l'aide de la coopération internationale. Il concerne dix autres sites en plus de Cienfuegos. Pour la méthode, nous travaillons à plusieurs niveaux, les Groupes de travail municipaux (GTM), qui œuvrent avec les Groupes de travail provinciaux qui gèrent la coopération internationale ». LP : « Les projets PDHL sont des projets partagés et décidés avec la participation des habitants. Nous les structurons autour de cinq axes : la sécurité alimentaire, les problèmes de l'eau, l'écologie, l'informatisation, le développement communautaire. 75 projets sont actuellement soumis au PDHL ».

*Est-ce que la révolution est toujours une réalité ?* LP : « Depuis 1959 la révolution

est une construction collective permanente. C'est une méthode de travail qui permet de partager des idées pour construire la société cubaine au jour le jour comme sur le long terme. L'histoire de Cuba est une longue bataille pour la liberté. À ceux qui doutent du fait que la liberté soit une réalité, je cite Abraham Lincoln : « Il est possible d'imposer quelque chose à quelques personnes tout le temps, à tout le monde quelque temps mais pas à tout le monde tout le temps », donc c'est impossible d'imposer un système ou un régime politique dans la durée si tout un peuple s'y oppose.

En conclusion du débat, Michel Humbert a réaffirmé combien la connaissance est l'élément clé de la compréhension entre les peuples et le gage de leur collaboration efficace. « Bien des questions nous sont communes, comment assurer la dignité de nos anciens, comment éduquer et cultiver la jeunesse, comment faire vivre une démocratie de proximité où chacun ait son mot à dire... Il faut considérer la coopération décentralisée comme un échange de savoir-faire et d'expériences dont chacun a quelque chose à tirer. »

# La santé en danger

*Michel Humbert, maire de Fleury, alerte l'Ordre des médecins sur la pénurie de praticiens sur la ville.*

**O** infirmière, 0 profession paramédicale, 2 médecins, 1 dentiste en tout et pour tout pour 6000 habitants, telle est la triste réalité de la situation de soin sur la commune. Conscient de cet état de fait et de l'absence du moindre frémissement de signe d'installation de la part de nouveaux médecins sur la ville depuis un certain temps, Michel Humbert passe à la vitesse supérieure depuis le décès du docteur Felder cet été. Très apprécié par la population, et notamment par le premier élu, ce médecin était en effet une figure de la commune à laquelle il était très attaché puisqu'il y exerçait son art depuis plus de trente ans. Non seulement sa disparition affecte ses nombreux patients, mais elle laisse un vide inquiétant qui mobilise tous les acteurs concernés, la municipalité en tête.

## Un constat accablant

Après plusieurs échanges épistolaires avec l'Ordre départemental et national des médecins, Michel Humbert a rencontré, vendredi 26 septembre dernier, six membres de l'Ordre des médecins de l'Essonne, dont son président André Léon.

L'exposition de la situation catastrophique de Fleury par monsieur le maire, si elle a suscité de l'empathie de la part de l'assemblée, n'a étonné personne. «Le problème de démographie médicale se pose à Fleury comme partout en France, a souligné le docteur Léon. Et quelques zones en Essonne sont carrément en dessous de la moyenne nationale. Nous prévoyons un état de pénurie régulière jusqu'en 2025 et nous ne sommes pas encore au creux de la



vague!» Et, tout en le déplorant, le président de l'Ordre des médecins a continué de brosser le panorama fort sombre de la situation française. «Nous avons sous les yeux les statistiques mensuelles département par département et, quel que soit le lieu, elles se rejoignent : outre le nombre insuffisant de médecins français du fait du numerus clausus en vigueur depuis de très nombreuses années, les jeunes diplômés choisissent la médecine hospitalière et pas le libéral qui implique trop de contraintes et de charges ! Moralité, la France fait venir des médecins de l'étranger et il y a parfois plus d'interprètes que de docteurs dans les hôpitaux la nuit ! Par ailleurs, ici, à l'Ordre des médecins, les praticiens viennent pour s'inscrire mais pas pour nous demander notre avis sur un lieu d'installation, ils le déterminent eux-mêmes car ils ont le choix.»

## Le maire monte au créneau

Affligé par les choix politiques des gouvernements responsables de la situation actuelle, Michel Humbert ne baisse pas les bras et monte au créneau pour sa

commune bien que, à l'instar de l'Ordre des médecins, son pouvoir soit limité en ce domaine. «Je peux être volontariste en construisant un cabinet médical dans mon nouveau quartier des Joncs-Marins par exemple, mais je ne peux obliger un médecin à s'installer en libéral à Fleury.»

**« LE PROBLÈME DE DÉMOGRAPHIE MÉDICALE SE POSE À FLEURY COMME PARTOUT EN FRANCE. »**

Dans l'immédiat, au terme de la rencontre, il a été évoqué la création éventuelle d'une maison médicale par l'Umif qui gère déjà la clinique Manhès. Cette structure s'adresserait à la fois aux patients en interne mais pourrait également être ouverte aux personnes extérieures. Une rencontre entre la direction de Manhès et l'Ordre des médecins de l'Essonne est également prévue courant octobre. «Je ne crois pas à la fatalité mais à la réaction et à l'action», aime à signifier Michel Humbert. Le débat est en route, l'affaire sera suivie jusqu'à son terme. **Patricia Lacan Martin**

# La rentrée de l'Ems

*Tous les mercredis matin, l'École municipale des sports accueille les enfants de 5 à 11 ans.*

**L'**EMS est un bon moyen pour le jeune enfant de découvrir une panoplie sportive.

**L'inscription.** Elle s'effectue directement au gymnase Jacques-Anquetil tous les mercredis d'octobre de 9 heures à 12 heures et durant toute l'année. Elle doit obligatoirement être accompagnée d'un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités physiques de moins d'un an.

**Les activités.** Les objectifs de l'EMS sont de permettre à l'enfant de 5 à 11 ans d'acquérir les fondements nécessaires à une culture sportive complète, d'aborder une variété d'activités permettant de faire un choix et de s'orienter éventuellement vers les clubs, de répondre à ses besoins, de lui faire découvrir la richesse du tissu associatif local et de lui permettre dès le plus jeune âge de ne pas se limiter à une



seule activité. Football, handball, basketball, badminton, tennis, jeux d'opposition, accrogym, athlétisme, roller, kinball, ultimate, tchoukball, peteca... sont au programme avec une sortie en base de loisirs à la fin de la saison.

**Les horaires.** Devant le grand nombre d'inscrits et afin de maintenir la qualité de l'encadrement, les petits sportifs sont divisés en deux groupes, le mercredi matin de la façon suivante : pour les enfants âgés de 5 à 7 ans, la séance se déroule de 9h à 10h30, pour les enfants de 8 à 11 ans, séance de 10h30 à 12h.

Des dérogations peuvent être possibles lorsque les enfants d'une même famille ne sont pas dans le même groupe, afin

que les accompagnateurs ne fassent pas plusieurs allers-retours au gymnase. Pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver et de Pâques, les deux groupes se réuniront de 10h à 12h du lundi au vendredi si le nombre d'enfants le permet, sinon deux groupes seront formés comme pendant l'année scolaire.

**Le centre de loisirs.** Les enfants inscrits au centre de loisirs ont par ailleurs la possibilité de participer à cette activité après inscription préalable (renseignements auprès de l'équipe d'animation), ils sont acheminés par le centre de loisirs.

**Le tarif.** 6,50 euros par trimestre, gratuit pour les enfants venant avec le centre de loisirs.

Ci-dessus : à gauche William Richy et à droite Christophe Gounot, Chaouki Lamraoui (absent sur la photo), éducateurs sportifs à l'EMS. Au milieu Sébastien Barbeau, directeur du secteur Sports et Vie associative.

## La Valdorgienne

*À la découverte de la vallée de l'Orge dans un esprit convivial et sportif.*

**P**our sa sixième édition, la Valdorgienne privilégie le VTT et la course à pied. Organisée par la Communauté d'agglomération du Val d'Orge, la course se passe en équipe, celui qui court et celui qui pédale pouvant changer leur rôle à volonté. Le parcours de seize kilomètres sera ponctué d'animations diverses dans un esprit familial, autant dire que la notion de performance sportive n'est pas la première préoc-

cupation des organisateurs. Toutes les activités sont gratuites, relais et animations l'après-midi.

## Le programme

Rendez-vous dimanche 19 octobre au château de Morsang-sur-Orge.

À 8 heures, inscription des participants et remise des tee-shirts. 8h45, collation et dernières mises au point. 9h15, départ de la navette pour le transport des participants au point de départ au Plessis-Pâté. 9h45, départ de la course. 12h30-13h, arrivée dans le parc du château de Morsang. 13h30, remise des récompenses et repas pique-nique. 14h, début des animations. **MC**



## → LA VALDORGienne

Découverte de la vallée de l'Orge  
Dimanche 19 octobre  
À partir de 8h au château de Morsang-sur-Orge  
Gratuit  
Informations et inscriptions :  
[www.agglo-valdorge.fr](http://www.agglo-valdorge.fr) ou  
01 69 72 18 15



# Lecture pour tous

Du 11 au 19 octobre, tous les événements de l'agglomération mènent aux *Chemins de lecture*.

Pour cette cinquième édition du festival *Chemins de lecture*, organisée par l'agglomération en partenariat avec les bibliothèques et médiathèques du territoire, le rêve s'empare du Val d'Orge et de ses habitants avec des spectacles et des animations ludiques autour du livre et de l'écriture. En effet, *Je rêve*

## → APPEL AUX RÊVES

Tous les Valdorgiens, enfants et adultes, sont invités à raconter un rêve en cinq lignes. Dix d'entre eux, les plus beaux, les plus fous, les plus surprenants, seront sélectionnés et récompensés par les élus et les bibliothécaires. Seule consigne, commencer son rêve par les mots du thème

*d'un monde* est la thématique autour de laquelle se déclineront les dizaines d'événements d'une programmation 2008 diversifiée et originale. Écho local de la manifestation nationale *Lire en Fête*, les Chemins de lecture permettent aux amateurs du genre, toutes générations confondues, d'assister sur tout le territoire du Val d'Orge à de nombreux rendez-vous entre le samedi 11 et le dimanche 19 octobre. Inaugurés à Fleury et s'achevant dans

des Chemins de lecture: *Je rêve d'un monde...* À vos plumes et hâtez-vous d'aller déposer votre prose à la médiathèque!

## → LÂCHER DE LIVRES

Environ 800 livres vont être lâchés dans l'agglomération. Soyez en alerte, n'hésitez pas à

le parc du château de Morsang, ces Chemins de lecture, bien échelonnés sur le plan de la programmation, sont aussi une excellente opportunité de se promener «intelligemment» dans les neuf villes de l'agglomération. Cerise sur le gâteau, la clôture des Chemins de lecture ayant lieu en même temps que la cérémonie d'envergure associera les deux événements.

Patricia Lacan Martin

vous en emparer, ils sont pour vous, puis pour d'autres puisque le principe du «lâcher de livres» est de faire circuler la lecture dans la rue (un banc, un rebord de fenêtre, un dessus de boîte aux lettres...). Chaque livre est porteur d'une étiquette avec un numéro unique qui permet de suivre son parcours. Celui qui le



trouve se rend sur le blog des Chemins de lecture, rentre le numéro, raconte ses impressions de lecteur et... le relâche pour qu'il continue son voyage. L'an passé, un lecteur de «bookcrossing» sur quatre a laissé son témoignage sur le site.

## → PLUS D'INFOS

- [www.cheminsdelecture.fr](http://www.cheminsdelecture.fr)
- Programme détaillé du festival des Chemins de lecture jour par jour et ville par ville disponible à la médiathèque.



## Les chemins de Fleury

### Tranches de vie dans une caravane

Paraline Gay Para est conteuse depuis des années et travaille régulièrement avec la Maison du conte de Chevilly-Larue, une structure exceptionnelle unique en France dédiée au conte et aux conteurs. Installée dans une petite caravane rouge posée sur le parvis de la médiathèque, elle nous fera le récit de «moments de vie» que lui ont confiés des dizaines de personnes. Toutes plus émouvantes les unes que les autres, ces histoires de vie prennent une dimension étonnante dans cet espace réinventé où le public se glisse dix par dix toutes les dix minutes. À l'extérieur, un espace



convivial permettra de patienter en attendant son tour.

## → CARAVANE-RÉCITS AMBULANTS

Samedi 11 octobre à 15 heures  
Parvis de la médiathèque  
Tout public à partir de 10 ans  
Réservations au 01 60 16 30 60

### I have a dream

«I have a dream... je rêve d'un monde...», c'est sur les chemins de la littérature américaine que nous entraînera Frédérique Bruyas. Pendant une heure, la lectrice délivrera des extraits d'auteurs américains évoquant l'utopie mais aussi la contestation, le fort désir de mettre à mal ce «rêve américain» cause de tant de désillusion et de désespoir. Au programme, Jack Kerouac, Henry Miller, Martin Luther King, Toni Morrison... Originalité de la démarche: cette lecture sera également présentée à la maison d'arrêt des hommes le même jour, d'où son titre *Lecture Miroir*. En effet, depuis l'an dernier, la médiathèque Elsa-Triolet entretient, dans le cadre d'un désir d'échanges avec le Centre péniten-

taire de Fleury, un partenariat avec l'association *Lire c'est vivre*, qui gère les neuf bibliothèques de la prison située sur le territoire du Val d'Orge. Ainsi, pour la première fois, un spectacle identique sera programmé à l'extérieur et à l'intérieur. L'appel aux rêves sera également proposé aux détenus. **PLM**

## → LECTURE MIROIR

Mercredi 15 octobre à 20h30  
Foyer de la salle André-Malraux  
Entrée libre  
Public ados/adultes  
Réservations au 01 60 16 30 60



# Patson show

Rires et bonne humeur garantis avec l'une des figures du Jamel Comedy Club.

Adapte du stand up à l'américaine, à l'instar de nombreux humoristes actuels, Patson pratique le genre avec une touche africaine très personnelle qui déclenche rires et bonne humeur chaque fois qu'il monte sur scène. D'origine ivoirienne, l'homme aux deux couleurs «moitié black, moitié noir» puise



son inspiration dans son entourage familial. Se moquant gentiment de tout le monde à la façon d'un Coluche ou d'un Eddie Murphy, il a l'art d'interpréter une succession de personnages drôles évoquant la différence et la richesse culturelle de l'Afrique et d'ailleurs. Repéré en 2006 par Jamel Debbouze, dans le cadre de son émission de télévision Jamel Comedy Club, Patson remplit les salles parisiennes depuis près de deux ans. Samedi prochain, il sera à Fleury et le spectacle s'annonce hilarant, généreux et mené tambour battant! **PLM**

## → PATSON SHOW

Metteur en scène: Kader Aoun  
Samedi 4 octobre à 20h30  
Salle André-Malraux  
Tarif: 10 et 6 euros  
Réservations: 01 69 46 72 09

# Prévenir les expulsions locatives



*La ville a encore essuyé cette année beaucoup trop d'expulsions. Comment adhérer à ces pratiques qui mettent encore plus à mal des familles déjà en grande difficulté ?*

Le maire et son conseil renouvellent chaque année la prise d'arrêtés anti-expulsion qui sont aussi régulièrement cassés par jugement du tribunal. Comment lutter contre ces procédés inhumains ? notre politique sociale n'y suffit pas, il faut aussi que chaque citoyen se mobilise avec nous.

## Des actions préventives

La ville se compose de plus de 70% de logements sociaux. Environ 20% sont attribués par la commune mais gérés par les bailleurs.

Les mesures d'expulsion sont demandées par les bailleurs, c'est pourquoi nous avons mis en place depuis quelques mois des réunions régulières avec les bailleurs, la CAF et les assistantes sociales du secteur afin d'agir de façon préventive auprès des familles en difficulté.

## L'importance d'en parler

Nous savons que les dettes de loyer ne sont pas le choix des familles, mais liées aux aléas de la vie, comme le chômage, la maladie, les séparations, la vieillesse ou parfois toutes ces raisons cumulées. Entre le gel des salaires et l'augmentation du coût de la vie, il devient certes difficile de survivre lorsque de tels problèmes provoquent des retards de paiement de loyer,

l'important est d'en parler. Les bailleurs sont à l'écoute d'un arrangement. En mairie, le service logement/social (CCAS) est destiné à vous apporter toutes les informations nécessaires concernant les moyens d'aide sociale ou financière, et vous orienter auprès d'une assistante sociale formée à l'aide et soutien des familles.

## Permanences et mobilisation

Martine Guyot, maire-adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat, assure des permanences où vous pouvez la rencontrer sur rendez-vous.

Il est urgent que nous nous mobilisions tous contre ces pratiques désastreuses auxquelles les élus n'adhèrent pas, et subissent comme vous, leurs conséquences.

C'est la raison pour laquelle ils rencontreront dans un premier temps les amicales des locataires.



## La mairie

12, rue Roger-Clavier  
BP 107  
91706 Fleury-Mérogis  
Cedex  
Tél.: 01 69 46 72 00  
Courriel: [mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)  
Site internet: [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)  
Horaires d'accueil:  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.  
Samedi: de 9h à 12h.  
Fermée le mercredi.

## Le site internet

[www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)  
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

## Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.  
Tél.: 01 69 46 81 50  
Fax: 01 69 46 81 57  
Courriel: [mjd@agglo-valdorge.fr](mailto:mjd@agglo-valdorge.fr)  
[www.agglo-valdorge.fr](http://www.agglo-valdorge.fr)  
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

## Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 19 novembre à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

## Les agents de liaison

Les agents de liaison assureront des rotations dans les quartiers les vendredis des mois d'octobre-novembre :

- le 10 octobre aux Aunettes de 16h à 17h,
- le 17 octobre aux Résidences de 16h à 17h,
- le 24 octobre à la Greffière de 16h à 17h,
- le 31 octobre au Village,
- le 7 novembre aux Chaqueux.

Si vous avez des interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier, n'hésitez pas à les contacter.

Ils sont joignables :

- par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29
- par mail : [solene.k@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:solene.k@mairie-fleury-merogis.fr) ou [kibodi@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:kibodi@mairie-fleury-merogis.fr)

## Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

## Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

## Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : [mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)

## Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.  
Tél.: 01 69 72 19 66 - Fax: 01 69 72 19 65  
Courriel: [pij@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:pij@mairie-fleury-merogis.fr)

## La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux  
91700 Fleury-Mérogis  
Tél.: 01 60 16 30 60  
Courriel: [mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr)  
Horaires d'ouverture:  
Mardi: de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.  
Mercredi: de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.  
Vendredi: de 15h à 19h.  
Samedi: de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

## Le service de la jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin.  
Tél.: 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 au centre commercial.  
Accueil :  
• En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.  
• Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.

## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu lundi 20 octobre à 20h30 en mairie.



## Les permanences des élus

### Les élus reçoivent sur rendez-vous.


- Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- Les adjoint(e)s  
Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.
- > David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.
- > Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

- > Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.
- > Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.
- > Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

- > Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
- > Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de **Marjolaine Rauze**, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.  
Tél. : 01 69 25 39 21

**Julien Dray**, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.  
Tél. : 01 69 25 08 04.  
Courriel : julien\_dray@hotmail.com

**Exprimez-vous**   
**Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.**  
**www.mairie-fleury-merogis.fr**



## > Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup>, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex  
Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

## Le carnet



### Ils sont nés

- BASEILHAC Lucas, Martin né le 11/8/2008
- CHUNLEAU Justinien, Nicolas, Lilian né le 14/8/2008
- ABON Lucie, Fénuca née le 22/8/2008
- ALI MROVILI Sitti-Lamia née le 30/8/2008
- LE GOADEC Kylian né le 5/9/2008
- HADBI Lilia, Silya, Chahinez née le 12/9/2008
- DUTOIT Gaëlle, Simone, Marie née le 15/9/2008
- DJABRI Anass, Mohamed, Amor né le 17/9/2008



### Il nous a quittés

- COSTÉRISANT Maurice décédé le 31/7/2008

*Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.*



## Guide santé

### Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.  
Tél. : 01 69 46 67 06.  
Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.  
Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.  
Consultation psychologue sur rendez-vous.

### Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :  
4, rue Salvador-Allende  
Tél. : 01 60 15 82 83  
Sylvie BERNARD :  
3, rue Pablo-Picasso  
Tél. : 01 69 04 11 59

### Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)  
Urgence de nuit : de 20h à 8h.  
Urgence de week-end : du samedi 18h au lundi 8h.

Urgence de jour férié : téléphoner au médecin de garde.

Tél. : 01 69 25 83 58  
**SOS médecins 91**  
24h sur 24.  
Tél. : 08 26 88 91 91

### SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.  
Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

### Urgences médicales

24h sur 24.  
Composer le 15  
**Allo Enfance maltraitée**  
24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

### Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.  
Madame LENTIN-ÉMILE :  
5, place Aimé-et-Marie-Geoffroy à Morsang-sur-Orge.  
Tél. : 01 69 44 04 69 (personnel) ou 01 69 04 45 80 (bureau) ou 06 78 29 02 40  
Sylviane RAZAFIMAHALEO :  
10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois.  
Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78  
Malika MOUMEN :  
29, rue Nungesser à Sainte-Geneviève-des-Bois.  
Tél. : 01 69 51 13 65 ou 06 64 83 86 21

### Dentistes

10, rue de l'Orge  
KORBER : 01 60 16 64 17  
SONIGO : 01 60 16 56 86

### Pharmacies

ROBERT Arlette :  
5, place du 8-Mai-1945  
Tél. : 01 60 15 80 83  
PERRIN : 2, Route-Nationale  
Tél. : 01 69 24 39 90

### Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.  
Adresse : 6, rue du CNR.

Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.  
Tél. : 01 60 16 02 69

### Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire  
Gérard SEIGNEUR  
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois  
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

### Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle  
8, rue Roger-Clavier  
Tél. : 01 69 25 66 00  
**Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul**  
8, rue Roger-Clavier  
Tél. : 01 69 25 65 38  
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

### Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex  
Tél. : 01 69 25 64 00  
Tiers-payant  
Conventions mutuelles  
Consultations externes :  
- Laboratoire d'analyses.  
RDV : 01 69 25 64 91  
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie.  
RDV : 01 69 25 67 49  
- Néphrologie, hypertension artérielle.

### RDV : 01 69 25 64 96

- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique.  
RDV : 01 69 25 64 64

### Hospitalisation :

- Soins de suite (37 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 07  
- Médecine (2 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 07  
- Psychiatrie (30 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 52  
**Hémodialyse (14 postes) :**  
Tél. : 01 69 25 64 96  
**Autodialyse (12 postes) :**  
Tél. : 01 69 25 65 27



## Taxis

- M. Thiourt :  
06 08 81 60 60  
ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira :  
06 08 02 02 85  
ou 01 69 51 37 36



## Qualité de l'air

Indices :  
1-2, très bon.  
3-4, bon.  
5, moyen.  
6-7, médiocre.  
8-9, mauvais.  
10, très mauvais.

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 3 au 24/9/2008.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).



## Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

## Assistantes sociales

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.

## PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

Tél. : 01 69 04 41 03

## Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

## Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, jeudi 2 novembre de 9h à 11h.

## Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice -sur-Orge le 4<sup>e</sup> jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

## Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation : vendredi 31 octobre (M<sup>e</sup> Anne Lenoir).

## Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

Les permanences ont lieu en mairie les mardi et jeudi.

Renseignements en mairie. Tél. : 01 69 46 72 17

Prise de rendez-vous au : 01 69 04 03 04

● La Mission locale s'installe dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial, courant octobre.

Lire en page 24.

## Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois, rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers).

Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

## Calendrier des collectes

### > LES ENCOMBRANTS

Collectifs : les mercredis 8 et 29 octobre.

Pavillons : le dernier mercredi de chaque mois (29 octobre). La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

### > LA DÉCHÈTERIE MOBILE.

Les samedis 25 octobre, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

### > LES DÉCHETS VERTS

Le lundi, dans les sacs papier et en fagots d'un mètre maximum, liés.

### > LE VERRE (bornes)

En apport volontaire.

### > LES EMBALLAGES ET LE PAPIER

(bac orange ou jaune) Le jeudi.

### > LES ORDURES MÉNAGÈRES (bac marron)

Les lundi et jeudi.



## Social

### Représenter les familles dans le CCAS, une action de solidarité

Le Centre communal d'action sociale exerce dans chaque commune les attributions définies par deux lois. Il s'adresse à toute la population en situation de précarité. Il est indépendant du Conseil municipal et joue un rôle dans le développement des solidarités sur le territoire concerné. C'est une structure publique communale autonome, administrée à parité par des élus et des personnes nommées par le maire. À ce titre, un siège est réservé pour un représentant des associations familiales du département. À Fleury-Mérogis, ce siège est vacant. Nous vous invitons à vous porter candidat auprès de l'Udaf de l'Essonne afin de garantir l'expression de la solidarité collective à l'égard des personnes qui ont besoin d'être aidées. Pour plus d'informations : 01 60 91 30 00. ✱ MC

## Association

### Vie libre

L'association Vie libre est à l'initiative d'un repas de quartier aux Résidences qui sera l'occasion d'une porte ouverte et d'une information sur ses activités. Rappelons que l'association vient en aide aux malades victimes de l'alcoolisme et qu'elle prouve au quotidien que cette dépendance peut être heureusement et efficacement combattue. Ce repas de quartier sera bien sûr sans alcool, mais le barbecue offert par la mairie de Fleury-Mérogis n'en sera pas moins convivial. Chacun amène un complément, dessert ou entrée, rendez-vous au Chalet le 11 octobre à partir de midi. Pour toute information :

Vie libre, 01 60 15 77 53. ✱ MC

## Cma

### Brèves de rentrée

- Ophélie Billot, nouveau professeur de violon exerce au Cma.
  - Vous pouvez encore vous inscrire courant octobre au Cma dans les disciplines collectives suivantes :
    - Groupes vocaux enfants, ados, adultes (vendredi) et ensemble vocal jazz (jeudi)
    - Danse contemporaine enfants (mercredi, jeudi) et adultes (1 dimanche par mois)
    - Éveil musical et corporel 3 ans (2 places), 4 ans (2 places), 5 ans (2 places) le mercredi matin
    - Initiation percussions (2 places enfants de 6-7 ans)
    - Théâtre enfants (6 places), lundi et mardi.
- Il reste quelques places aussi dans les disciplines instrumentales suivantes :
- Violon (1 place), samedi jusqu'à fin octobre et le jeudi à compter de novembre
  - Accordéon (2 places), lundi
  - Saxophone (2 places), lundi, mardi
  - Guitare électrique (2 places), mardi
  - Flûte traversière (2 places), mercredi, vendredi
  - Parcours découverte instrumentale (violon, accordéon, flûte, saxophone).
  - Les cours de batterie/percussions, de piano/claviers, de guitare basse, de contrebasse, de guitare classique et de chant/technique vocale affichent complet (donc inscription sur liste d'attente).
  - Atelier d'écriture au Cma de l'histoire de la comédie musicale qui sera créée au printemps 2010 : samedi 15 novembre 14h-18h, dimanche 16 nov. 10h-16h (apportez votre pique-nique). Ouvert à tous les habitants intéressés âgés d'au moins 15 ans.
- Rens./inscriptions : 01 60 16 84 29. ✱



## Lac

### Qualité des eaux

Le maire Michel Humbert s'est adressé à la Communauté d'agglomération sur la question de la quasi insalubrité du lac. Cette question avait été abordée au cours du comité de quartier du 30 mai dernier. Son intervention conduit l'agglomération à intervenir pour améliorer cette situation. En premier lieu des réparations vont avoir lieu sur le grillage, avant que la société Chadel se charge de la qualité de l'eau, en particulier en évacuant tous les déchets que l'on constate. ✱ MC



## Enfance

### Inscriptions au centre de loisirs pour la Toussaint

Pour les prochaines vacances de la Toussaint, pensez à inscrire vos enfants en remplissant la fiche de réservation du 7 au 15 octobre exclusivement, sur place au centre de loisirs ou au service enfance en mairie. ✱



Partenaire de la ville de Fleury-Mérogis

# TÉLÉSSONNE



**samedi 4 octobre**

Patson Show, stand up, 20h30 salle Malraux.

Lire page 17

**du samedi 11 au dimanche 19**

Chemins de lecture.

Lire p. 16-17

**samedi 11**

Caravane-récits ambulants (Chemins de lecture), 15h parvis de la médiathèque.

Lire p. 16-17

**mercredi 15**

Lecture Miroir (Chemins

de lecture), 20h30 salle Malraux.

Lire p. 16-17

**dimanche 19**

La Valdorgienne, à partir de 8h au château de Morsang-sur-Orge.

Lire p. 15

**lundi 20**

Conseil municipal à 20h30 en mairie.

**du lundi 20 au vendredi 24**

Semaine bleue des retraités et des personnes âgées. Lire p. 7

**Mission locale**

Pour être encore plus en contact avec ses interlocuteurs, la Mission locale s'installe dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial, courant octobre : mardi 9h-12h30 et 13h30-17h30 ; jeudi 13h30-17h30 ; vendredi 13h30-17h.

Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur cet important partenaire des jeunes dans leurs démarches de recherche de travail.

**Séjour seniors reporté**

Le séjour proposé par le service Retraités et Personnes âgées a dû être reporté. La proximité de la date de départ avec la rentrée scolaire a conduit à un certain nombre de désistements trop important pour maintenir cette destination, malgré tout l'intérêt que lui ont porté les personnes qui s'étaient manifestées.

**POST-SCRIPTUM**

**Offre d'emploi**

La ville de Fleury-Mérogis recrute pour la médiathèque :

- Un agent d'accueil et de prêt en médiathèque pour les mercredis.

Sous la responsabilité de la directrice, vous serez chargé des missions suivantes :  
- Prêt, accueil, rangement  
- Équipement, réparation de documents.

Profil souhaité :

- Sens du travail en équipe
- Sens du service public
- Bonne culture générale
- Maîtrise des outils informatiques.

Condition d'exercice :

journée de 7 heures, le mercredi.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Renseignements :

médiathèque, M<sup>me</sup> Boillet, 01 60 16 30 60.

Adressez votre candidature à : Monsieur le Maire, 12 rue Roger-Clavier, 91706 Fleury-Mérogis Cedex.

**Erratum**

- Jardins familiaux

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le Guide des associations 2008-2009 page 45, il fallait lire : cotisation trimestrielle (et non annuelle) 30,50 euros.

Pour contacter l'association : Christian Masse, 01 60 16 96 18 ou 06 81 86 46 45.

- Concernant l'article «repas de quartier» dans notre précédente édition, il fallait lire «au Village le 3 août». La rédaction s'excuse auprès des organisateurs.

**Ticket loisirs jeunes**

La Caisse d'allocations familiales propose le Ticket loisirs jeunes à tous les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1993 et le

31 décembre 2002. Il est valable pour l'année scolaire 2008-2009 et sert à aider les pratiques artistiques, culturelles ou sportives de leur choix. Il est compris entre 46 et 139 euros en fonction du quotient familial. Il suffit d'inscrire son enfant dans une structure de loisirs à but non lucratif (rattachée à une fédération ou agréée) et de retourner à la CAF l'attestation d'inscription avant le 31 octobre 2008. La CAF verse alors directement aux familles allocataires, par virement la somme due.

Pour en savoir plus :

01 69 26 85 40 ou 01 69 26 85 60

**Soins palliatifs**

L'association pour le développement des soins palliatifs en Essonne recherche des bénévoles. Cette action représente environ 4 heures par semaine en une fois plus 2 heures toutes les trois semaines. Le recrutement se fait sur la base des qualités d'écoute et de la capacité à travailler en équipe. L'association assure la formation de ses bénévoles. Leur mission est d'accompagner les malades et leurs proches, en établissement hospitalier ou au domicile.

Pour en savoir plus :

www.asp91.org ou 01 69 09 31 55



Magazine municipal d'information  
12, rue Roger-Clavier  
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex  
Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication  
Michel Humbert  
Directeur de la communication  
Michel Carreno  
Rédaction  
Michel Carreno, Patricia Lacan, Martin  
Photos  
Michel Carreno, Patricia Lacan, Martin, Sophie Rouxel, services municipaux, DR  
Maquette  
Sophie Rouxel  
Secrétariat, rédaction  
Lydia Nandjaye  
Conception graphique  
Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet  
Impression  
LVRI  
Distribution  
Espace Impression

Couverture  
La Valdorgienne